

Brèves du Collège

C N G O F

Collège National des Gynécologues
et Obstétriciens Français
91 boulevard de Sébastopol - 75002 Paris
www.cngof.asso.fr • cngof@club-internet.fr

OCTOBRE 2014 - N° 39

38^{es} Journées nationales du CNGOF

La vie du Collège, on le sait, n'est pas un long fleuve tranquille. Même si certains évènements se répètent de façon saisonnière, ils sont à chaque fois l'occasion d'un coup de feu intense. C'est tout particulièrement le cas des Journées annuelles dont la préparation commence avant même que les Journées précédentes aient eu lieu, avec une

montée en puissance qui culmine les trois derniers mois. En prenant nos congés d'été nous savons qu'une rentrée chaude nous attend ! En écrivant cet éditorial à



un peu moins de deux mois de nos Journées 2014 et en passant en revue tout ce qui a été mis en place pour les rendre encore plus attractives, je suis convaincu que le travail de préparation sera à nouveau récompensé par votre satisfaction et votre fidélité à notre Collège. [Suite page 2](#)

éditorial



Bernard Hédon
Président du CNGOF



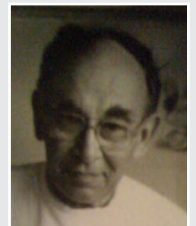
Nouvelle maquette pour les Brèves !

Comme vous l'avez sûrement remarqué, les Brèves ont revêtu de nouveaux habits. Ce n'est pas qu'une coquetterie, le plus important étant la nécessité de s'adapter au nouveau mode de diffusion par voie électronique. Nous espérons que vous apprécierez le mariage du beau et du fonctionnel.

Le comité de rédaction

Hommage à Jean Dreyfus

Jean Dreyfus nous a quittés en cours d'été.



Chef de service à la maternité de Haguenau, il a fondé les Cercles des Gynécologues-Obstétriciens des Hôpitaux Généraux. Il a été un précurseur de l'informatisation du dossier périnatal. Ses travaux avec Schwartz et Papiernick sur la prématurité en Alsace ont servi ensuite d'exemple à beaucoup d'autres. Il a mis sa forte personnalité au service des femmes et n'a eu de cesse de chercher à améliorer leurs conditions d'accueil et de prise en charge. C'est ainsi qu'il a inauguré avec Simone Veil le pavillon Femme-Enfant du centre hospitalier de Haguenau et qu'il en a fait un lieu de formation qui a marqué la carrière et la vie de nombreux élèves. Ils lui vouent une reconnaissance et une fidélité qui ne se sont pas démenties malgré les années.

Jean Dreyfus a fait honneur à notre profession. Nous adressons à son fils Michel, notre collègue, à sa petite-fille Clara qui emprunte elle aussi le chemin ouvert par son grand-père, ainsi qu'à tous ses proches et ceux qui l'ont aimé, nos condoléances confraternelles.

Bernard Hédon

Congrès CNGOF-ASGO

(Association Sénégalaise de Gynécologie-Obstétrique)

Du 21 au 24 mai 2014, le Président Bernard Hédon a conduit une délégation de 9 membres* du Collège appartenant aux secteurs public hospitalier, hospitalo-universitaire et libéral lors du "Premier Congrès Franco-Sénégalais de Gynécologie et Obstétrique" qu'il co-présidait avec le Professeur Fadel Diadiou,

fondateur de l'ASGO. Ces ambassadeurs de notre savoir-faire ont tous apprécié la tenue de



cette réunion regroupant 700 participants (dont 357 inscrits) du Sénégal bien sûr, mais de aussi de toute la sous-région : Guinée, Bénin, Burkina-Faso, République Centrafricaine, Rwanda, Tchad, Mauritanie et Tunisie. Par la qualité de leurs interventions, nos collègues ont démontré qu'ils sont de plus en plus en prise avec une conception moderne de la spécialité. Ils sont soucieux de s'informer au mieux des perfectionnements techniques qu'ont pu leur

montrer Philippe Descamps et Hervé Fernandez au cours d'un workshop chirurgical préalable au congrès.

Il faut particulièrement souligner la qualité de l'organisation de cette manifestation tenue d'une main ferme par le Professeur Cheikh Tidiane Cissé. Les participants français ont par ailleurs apprécié le souci de leur confort de tous les instants dont ils sont redevables pour partie aux services de l'ambassade de France : occurrence assez rare pour être mise en exergue. L'accueil "Teranga" sénégalais n'est pas un vain mot et de sérieux jalons balisent désormais la projection africaine de nos conceptions en gynécologie comme en obstétrique.

Gilles Dauplain

* Composition de la délégation : Professeurs François Goffinet, Bruno Carbonne, Philippe Descamps, Loïc Sentilhes, Bernard Hédon, Didier Riethmuller, Hervé Fernandez, Docteurs André Benbassa, Gilles Dauplain.

Éditorial, suite

Finies les files d'attente à l'accueil ! Vous recevrez votre badge d'entrée par courrier (cochez la bonne case et ne l'oubliez pas à la maison...!) ; ou venez le retirer avec votre sacoche de congressiste dès le mardi après-midi ; ou même mieux : participez aux séminaires de DPC le mardi après-midi et vous valoriserez ainsi encore plus votre congrès. Venez nous retrouver à l'agora et au stand du CNGOF et y retirer votre carte de membre. Participez aux trois conférences plénières de mi-journée, aux nombreuses sessions thématiques, aux symposiums de l'industrie. Ne délaissez pas les séances de communications libres et de posters. Nous avons reçu 207 propositions (en très forte augmentation). Le comité de sélection, qui associe séniors et internes, en retiendra (de façon anonyme !) environ 70 : c'est dire la rigueur de la sélection et la certitude d'y trouver la pointe de la recherche en gynécologie et en obstétrique. Venez aussi au cocktail d'accueil, le mercredi soir, après les sessions de l'après-midi. C'est l'occasion de se voir, d'échanger entre confrères, de rappeler des amitiés, d'en créer de nouvelles.

Vous pouvez télécharger dès maintenant l'appli des Journées 2014 : "CNGOF 2014". Elle est conçue pour vous permettre de préparer votre emploi du temps pendant ces Journées intenses. Elle vous servira aussi pour transmettre votre évaluation et pour communiquer avec nous.

La préparation des Journées, aussi intense soit-elle, n'arrête pas pour autant l'actualité, et il faut mener de front la mise en place et le suivi des nombreux groupes de travail qui sont le cœur de mission de notre Collège, les groupes des RPC, les travaux des commissions, les avis d'experts qu'ils sont amenés à produire...mais aussi la réactivité vis-à-vis des pouvoirs publics, la HAS, l'ANSM, la CNAMTS, la FSM. Et quand l'actualité l'exige, la disponibilité vis-à-vis des médias qui interviennent souvent en meute, la prise en compte d'un sujet par l'un d'entre eux générant un réflexe d'imitation de la part des autres.

Les sujets qui nous occupent aujourd'hui sont :

- **La mise en place d'un nouveau programme "Qualité" pour le dépistage échographique de la trisomie 21.** Même s'il est possible, voire probable, que le test sanguin de recherche de l'ADN fœtal modifiera la donne à court terme, la recherche de la qualité appliquée à la mesure de la clarté nucale ne fait que précéder bien d'autres programmes du même type. Si notre profession ne veut pas se départir de cette imagerie qui est le prolongement direct et de plus en plus incontournable de notre pratique clinique, il est indispensable qu'elle s'engage résolument.
- **Les suites des réformes induites par le mouvement des sages-femmes.** Il s'agit maintenant de mettre en musique les idées et les engagements pris. Même si le mouvement a parfois pris des allures un peu pénibles et a causé du désarroi et du raidissement dans certaines salles de naissance, il a posé quelques vraies questions auxquelles il faut apporter les meilleures solutions possibles. Pour y contribuer, les représentants du Collège dans les divers groupes de travail n'ont qu'un seul logiciel de réflexion : est-ce bon pour les femmes ? Est-ce bon pour la sécurité de la naissance ?
- **La formation des futurs gynécologues-obstétriciens :** la réforme du 3^e cycle des études médicales concerne toutes les spécialités et bien sûr aussi la nôtre. Il ne faut pas que la volonté d'uniformisation et de simplification (qui cache en réalité une recherche d'économies) se fasse au détriment de la qualité de la formation et puisse mettre en danger les femmes mais aussi nos jeunes collègues qui seraient insuffisamment préparés à l'exercice d'un métier particulièrement difficile.

Sur tous ces sujets nous cherchons constamment à communiquer le mieux possible avec nos membres. Nous voulons vraiment valoriser le plus possible la qualité de "membre du CNGOF". C'est pour cela que nous avons entamé un vaste chantier de **modernisation du site internet** pour le rendre encore plus informatif et fonctionnel. Nous voulons aussi rester vigilants à entretenir la communication collective ainsi que la communication individuelle. Nous ne voulons pas qu'une question posée par un de nos membres reste sans réponse. La collégialité est la valeur essentielle qui nous anime et nous motive.

Bernard Hédon

23^e congrès européen en obstétrique et gynécologie

Du 7 au 10 mai 2014, s'est tenu en Ecosse à Glasgow le 23^e congrès de l'*European Board and College of Obstetrics and Gynaecology* (EBCOG). L'EBCOG, fondé en 1996, est la section de gynécologie-obstétrique des médecins spécialistes européens. L'EBCOG regroupe les sociétés savantes d'obstétrique et de gynécologie de nombreux pays européens et représente, ainsi, les gynécologues-obstétriciens de 36 états.

Ce congrès est l'occasion de rencontres de gynécologues-obstétriciens et d'internes venus de toute l'Europe pour échanger autour des pratiques de notre spécialité, de la recherche, de l'enseignement et de la formation. Même s'il n'y a pas encore eu de décision prise, les échanges autour de la formation étaient d'autant plus importants que l'Union Européenne réfléchit à une homogénéisation de la formation et du temps de travail des internes, ce qui aura un impact majeur sur nos organisations, en particulier hospitalières.

Une session intitulée "recherche en gynécologie-obstétrique" s'est tenue sous l'égide du Collège national des gynécologues et obstétriciens français. Riche en échanges et en discussions de grand intérêt, elle a permis à de brillants jeunes chercheurs mais aussi à des séniors plus confirmés de présenter les résultats de leur travaux de recherche et de montrer à nos collègues européens le dynamisme de nos équipes.

L'accueil à Glasgow a été excellent. Les nombreux Français présents ont pu s'imprégner de musique traditionnelle écossaise, s'initier à la panse de brebis farcie et apprécier (avec modération) le whisky local. Le prochain congrès aura lieu à Istanbul du 18 au 21 mai 2016

puis en 2018, à Paris, grâce au travail de Jacky Nizard.

Philippe Deruelle, Secrétaire général du CNGOF, représentant du CNGOF à l'EBCOG



Création d'une commission précarité

Le conseil d'administration a décidé de créer une commission "Précarité" afin de réfléchir aux problèmes particuliers de ces femmes et à la façon dont notre profession peut les prendre en compte. Tous les volontaires, membres du Collège, intéressés d'apporter leur contribution sont les bienvenus. Merci de vous faire connaître auprès du CNGOF (cngof@cngof.com)

Réunion du "Four countries" à Berlin, du 25 au 27 juillet 2014

Une délégation française a participé, comme chaque année, aux travaux du "Four countries", rassemblement scientifique annuel des bureaux des 4 collèges de gynécologie-obstétrique des Pays-Bas, du Royaume-Uni, de l'Allemagne et de la France.

La réunion a eu lieu à Berlin, dans les très beaux locaux de la Deutsche Gesellschaft für Gynäkologie und Geburtshilfe e.V situés non loin de la porte de Brandebourg. Elle s'est tenue sous l'égide des Professeurs Thomas Dimpfl et Diethelm Wallwiener, Présidents de la Société allemande de gynécologie-obstétrique.

Les thèmes discutés cette année, sous le vocable de "hot potatoes", étaient le dépistage et la chirurgie prophylactique en gynécologie-obstétrique, incluant la problématique des salpingectomies/ovariectomies réalisées lors de chirurgie utérine bénigne, le dépistage des cancers du col utérin et de l'ovaire, ainsi

que le dépistage pendant la grossesse (anomalies chromosomiques, test prénatal non invasif, échographies de surveillance...).

Les échanges ont été une fois de plus particulièrement riches et nous ont permis de confronter nos expériences, d'enrichir nos réflexions et nos pratiques. Nous avons pu faire le constat de nos différences dans les approches mais aussi de nous rendre compte que nous avons beaucoup de points en commun. La qualité de ces sessions montre qu'il est important de maintenir ces échanges au niveau européen afin de mieux appréhender les pratiques de nos voisins et de mieux faire connaître les nôtres.

La prochaine réunion sera organisée par le RCOG (Royal College of Obstetricians and Gynaecologists) et se tiendra en juin 2015 à Londres avec un thème qui reste encore à définir.

Olivier Graesslin, Secrétaire général du CNGOF



Nouvelles de la FIGO

L'Executive Board Meeting s'est tenu du 3 au 6 juillet 2014 à Tokyo. Impossible de rapporter l'intégralité des échanges, très denses et très intéressants, mais voici quelques impressions "à chaud" :

1. Accueil très convivial, succéder à Bruno Carbone comme représentant du CNGOF est chose aisée tant il a laissé une bonne impression à chacun.
2. La FIGO, c'est un peu l'ONU, chacun étant assis autour d'une grande table à la place assignée pour son pays, sous la férule du président élu, le Pr S. Arulkumar. On écoute et chacun peut commenter la présentation des différents travaux (working committees). Ont également été présentés la Société Japonaise de gynécologie-obstétrique qui nous a reçus (JSOG), l'activité des présidents (un nombre incalculable de voyages !), le rapport financier, la revue (Impact factor 1,94), et les adieux du secrétaire Bryan Thomas.

Deux points sont importants :

- Les recommandations concernant l'éthique (Dr Dickens), les métrorragies (Dr Rushwan) et l'AMP (Dr Adamson), très intéressantes, ont été ou vont être mises en ligne sur le site de la FIGO et relayées par le webmaster du CNGOF.
- La participation de la France, qui a été élue en 2009, prendra fin en 2015. Un vote sera organisé lors du prochain congrès de la FIGO (Vancouver 4-9 octobre 2015).

Philippe Descamps

Connaissez-vous la Réserve Sanitaire du Gouvernement français ?

La Réserve Sanitaire est constituée de professionnels de santé, actifs ou jeunes retraités, qui acceptent d'être appelés en cas de situation sanitaire exceptionnelle. Ce sont des missions courtes (15 jours maximum), effectuées uniquement sur la base du volontariat. Ce sont aussi des formations, des exercices de terrain, pour rester en contact avec les confrères et se préparer au mieux. La Réserve Sanitaire est gérée par l'Établissement de préparation et de réponse aux urgences sanitaires (EPRUS), établissement public du ministère de la Santé. Ce n'est pas une ONG, c'est une agence du Gouvernement.

Etre réserviste sanitaire, c'est accepter d'être

contacté par l'EPRUS en cas de crise majeure, mais ne partir que si l'on est disponible.

Etre réserviste sanitaire, c'est une activité volontaire, ponctuelle, officielle, sécurisée et indemnisée, bref une activité tout à fait compatible avec la vie professionnelle et personnelle d'un médecin, toujours très remplie ! Aujourd'hui, la Réserve Sanitaire compte déjà de nombreux médecins mais ce n'est pas assez, elle a besoin de vous !

Tous les médecins gynécologues, médicaux ou obstétricaux (salarisés, libéraux, jeunes retraités) ont leur place dans la Réserve Sanitaire !

En cas de crise sanitaire exceptionnelle, il est essentiel de pouvoir compter sur vous pour apporter un vrai renfort en compétences et continuer à assurer les différentes prises en charge dont tous les patients ont besoin. En effet, la Réserve Sanitaire peut être mobilisée pour apporter une expertise technique, prendre en charge les victimes ou encore venir en relais, en appui de médecins locaux eux-mêmes blessés, malades, ou simplement épuisés dans le cas de crises longues.

Pour devenir réserviste sanitaire, il suffit d'appeler le numéro vert : 0 800 00 21 24 ou d'écrire à reserve.sanitaire@eprus.fr

Le comité de rédaction

Rapprochement CNGOF-AOGQ (Association des Obstétriciens et Gynécologues du Québec)

À l'occasion d'un congrès commun organisé en Crète du 19 au 21 septembre, Olivier Graesslin (secrétaire général du CNGOF) et Philippe Descamps (responsable des affaires internationales) ont rencontré une délégation québécoise afin de resserrer nos liens avec nos cousins de la belle province !

Ce groupe de travail était composé des docteurs :

- Isabelle Girard, actuelle présidente de l'AOGQ,
- Philippe Laberge, past-président de l'AOGQ,
- Marc-Yvon Arsenaull, président du comité pour le développement professionnel de l'AOGQ,
- Sylvie Bouvet, future présidente de l'AOGQ.

Quatre points ont été discutés :

1. La session francophone du congrès FIGO à Vancouver (3-9 octobre 2015) : après avoir pris connaissance de nos propositions de communications sur la thématique des mutilations génitales féminines, nos collègues souhaitent se joindre à nous et trois orateurs vont être désignés. Nous sommes par ailleurs en attente des propositions de nos collègues africains et maghrébins qui pourraient se joindre à cette session.
2. Congrès du CNGOF : il s'agit d'une belle opportunité de rapprochement de nos deux sociétés et chacun garde en mémoire la session québécoise de 2007 qui a été un succès. Le principe d'une session thématique permettant de comparer nos pratiques (recos ou autres) a paru intéressant à tous et pourrait être organisée en 2016, sous réserve de confirmation d'agenda.
3. Congrès franco-vietnamien : une délégation québécoise pourrait participer au congrès 2017 dont nous avons rappelé l'histoire et les modalités d'organisation. Un petit groupe pourrait se joindre à notre délégation en mai 2015 pour se familiariser avec ce congrès qui est organisé, rappelons-le, tous les deux ans.
4. Rôle facilitateur de nos deux sociétés pour les étudiants, résidents ou chefs de clinique. J'ai rappelé que les internes de l'AGOF ont demandé à ce que le thème des programmes de fellowship au Québec soit traité en décembre prochain. Le prix AOGQ-CNGOF pourrait être assorti d'une présentation de la communication au Québec et en France, et les deux sociétés pourraient créer sur leurs sites une rubrique dédiée à cette thématique (formalités, bourses, dates limites pour postuler au fellowship, témoignages de jeunes collègues ayant vécu cette expérience, etc.).

Bref, nos liens se resserrent et nous en sommes très heureux !

Philippe Descamps

De gauche à droite : Isabelle Girard, Philippe Laberge, Philippe Descamps, Olivier Graesslin, Marc-Yvon Arsenaull.



E-santé : l'ASIP et l'informatisation du dossier d'obstétrique

L'ASIP : c'est quoi ?

L'ASIP (Agence des systèmes d'information partagés de santé) est une agence gouvernementale dépendant du ministère de la Santé chargée des systèmes d'information partagés de santé. Cet organisme a contacté le CNGOF pour monter un dossier commun en obstétrique adossé au dossier médical commun.

Un groupe de travail a été mis en place fin 2012 comportant des gynécologues-obstétriciens du CNGOF (R. Favre, J. Lansac, D. Lemery, O. Mulfon, O. Sibony) et de l'AUDIPOG (C. Crenn-Hébert, F. Vendittelli) ainsi que des sages-femmes (C. Foulhy, V. Tessier) et des pédiatres néonatalogues (C. Boissinot, G. Krim). Son but était de permettre le développement de logiciels d'obstétrique simples, généralisables en phase avec nos pratiques professionnelles actuelles et surtout pouvant communiquer entre eux. Le groupe de travail est parti du dossier AUDIPOG, qui a été revu et synthétisé en prenant soin de ne garder que les informations essentielles pour le suivi de la grossesse et les données de l'accouchement utiles pour le suivi des grossesses ultérieures. La partie "nouveau-né" ne comprend que les données de maternité et l'éventuel transfert en néonatalogie. Il ne comprend pas le dossier de réanimation néonatale si l'enfant est transféré en réanimation.

Qu'est-ce que le volet obstétrique du cadre d'interopérabilité des systèmes d'information de santé et à quoi sert-il ?

Le volet obstétrique définit le codage sémantique et technique des éléments d'information partagés et/ou échangés au sein de la filière grossesse et périnatalité. Il est constitué d'un ensemble de cinq volets, couvrant chacun les différentes périodes de la prise en charge de la grossesse et de l'accouchement pour la mère et l'enfant : synthèse de la période antepartum (SAP), synthèse salle de naissance-mère (SNM), synthèse salle de naissance-enfant (SNE), synthèse de la période des suites de couches-mère (SCM), et enfin synthèse de la période des suites de couches-enfant (SCE). L'objectif est de permettre le développement généralisé de logiciels ergonomiques qui communiquent entre eux, à des fins de coordination des soins mais devant également permettre la réalisation d'études épidémiologiques, la production d'indicateurs de pratiques ou le développement de fonctionnalités d'aide à la décision.

Quelles sont les applications concrètes ?

Ce logiciel doit permettre la circulation sécurisée de l'information pour la coordination et la continuité des soins durant la grossesse, en rendant accessible les données cliniques, les échographies et les examens biologiques, les données de l'accouchement. Il facilite également après la naissance l'édition des documents officiels que l'on doit transmettre, comme le programme de médicalisation des systèmes d'information (PMSI), le suivi épidémiologique, le certificat de santé de l'enfant au 8^e jour (CS8), la déclaration de grossesse à la mairie etc. Toutes ces applications sont différentes, mais comme elles utilisent le même codage de l'information, il n'est pas nécessaire de saisir plusieurs fois la même donnée, les logiciels communiquant entre eux.

Le volet obstétrique défini avec l'ASIP Santé prévoit en outre d'implémenter un dossier sommaire de l'enfant, adossé à celui de la mère, pour assurer le suivi dans les premiers jours de vie.

Prochaines étapes

Le volet obstétrique et périnatalité a été mis en phase de concertation publique depuis le 10 décembre 2013 sur le site de l'ASIP Santé : <http://esante.gouv.fr/actus/interopabilite/publication-du-volet-obstetrique-et-perinatalite-pour-concertation>

Au terme de cette phase de concertation publique qui a duré trois mois, les commentaires ont été intégrés et la version amendée du volet obstétrique a été publiée sur le site de l'ASIP, avec obligation pour les éditeurs de logiciels d'intégrer ces spécifications.

Il est important de souligner que les professionnels de santé engagés dans des projets d'informatisation de leur service peuvent d'ores et déjà indiquer dans leur cahier des charges cette référence. Les fournisseurs ont l'obligation contractuelle de se conformer à ces spécifications et à leur version révisée. Le lien avec ce dossier ASIP est aussi sur le site du CNGOF.

Vous le trouverez à l'adresse suivante : http://esante.gouv.fr/sites/default/files/ci-sis_contenu_volet-grossesse_et_perinatalite_v1_0_4.pdf

Les vocabulaires utilisés sont compilés avec l'ensemble des vocabulaires utilisés par les autres volets de contenus se trouvent à l'adresse suivante : http://esante.gouv.fr/sites/default/files/asip_contenu_jdv_v1.1.xlsx

Jacques Lansac